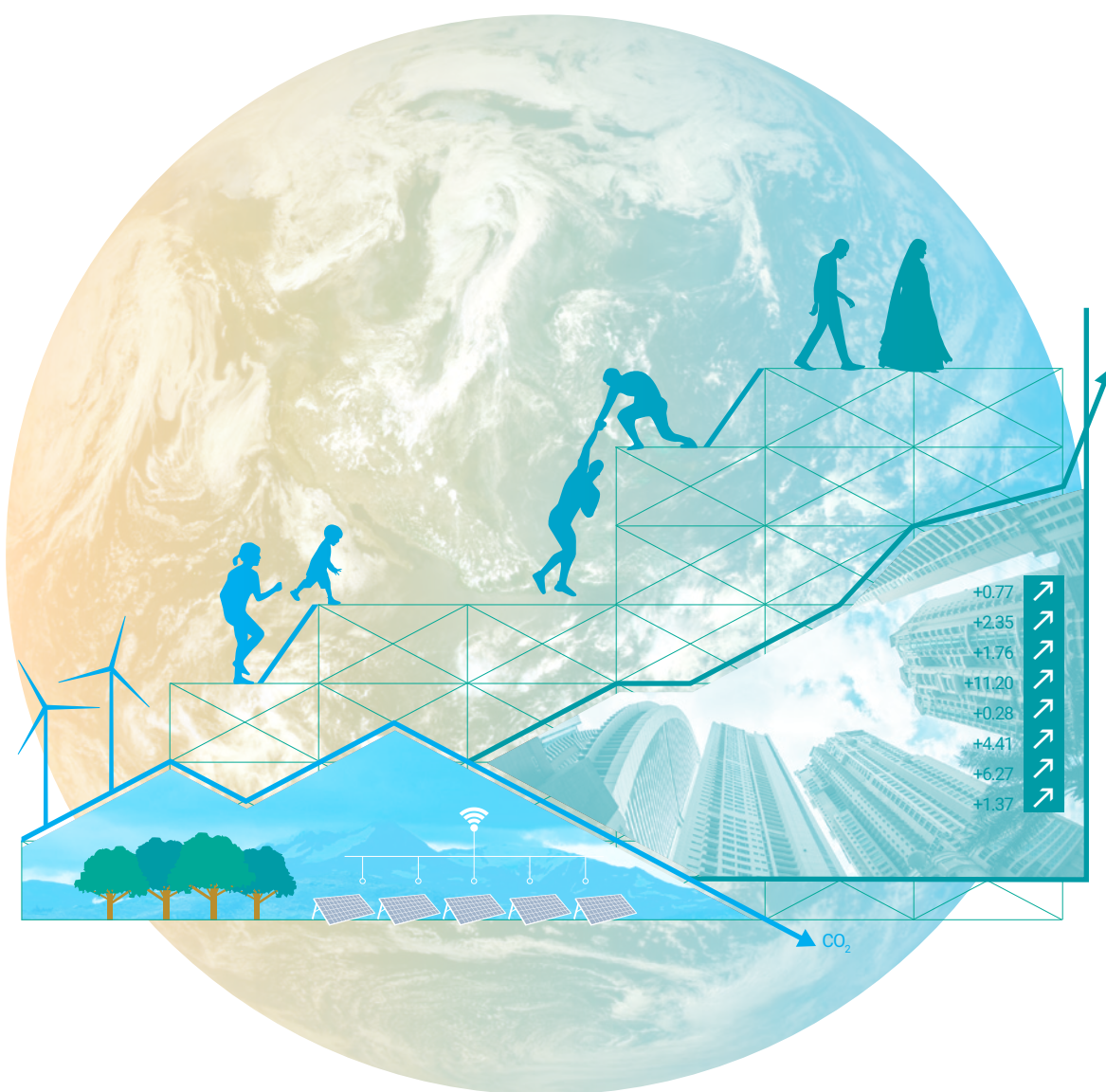


PERSPECTIVES DE LA BANQUE  
MONDIALE À L'HORIZON

# 2050

NOTE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Aider les pays à atteindre leurs objectifs  
de décarbonation à long terme



© 2020 Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale

1818 H Street NW, Washington DC 20433

Téléphone : 202-473-1000

Internet : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

Cet ouvrage a été rédigé par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de ses Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données présentées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes de la présente publication n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

#### **Droits et autorisations**

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La Banque mondiale encourageant la diffusion des connaissances, elle autorise la reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner dûment la source.

Attribution (Paternité) – L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Mukhi, Neha ; Rana, Suneira ; Mills-Knapp, Sara ; Gessesse, Eskedar. 2020. Perspectives de la Banque mondiale à l'horizon 2050 : note d'orientation stratégique. Aider les pays à atteindre leurs objectifs de décarbonation à long terme. Banque mondiale, Washington, DC.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, s'adresser au Service des publications de la Banque mondiale : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA; adresse électronique : [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org)

Illustration de couverture et maquette : Brad Amburn. Photos : Curt Carnemark/Banque mondiale et Gerardo Pesantez/Banque mondiale



## Résumé analytique

Le changement climatique pose d'énormes risques à long terme pour le développement, la croissance économique et la stabilité des pays du globe. Les sécheresses, les vagues de chaleur et autres phénomènes climatiques extrêmes causent déjà des dégâts considérables, réduisant souvent à néant les progrès réalisés à grand prix dans la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités. À moyen et long terme, ces phénomènes auront de graves conséquences sur la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé, la productivité et la qualité de vie.

Une transformation économique en profondeur est nécessaire pour assurer aux pays en développement un avenir sûr et prospère. L'Accord de Paris en a jeté les bases, en invitant les pays à prendre des mesures urgentes pour réduire significativement leurs émissions de gaz à effet de serre et à relever périodiquement leurs ambitions afin d'atteindre un objectif global de zéro émission nette d'ici à 2050.

La Banque mondiale s'est engagée à aider les pays à concrétiser leur vision, exprimée dans l'Accord de Paris, de réduire les risques climatiques tout en faisant reculer la pauvreté, en favorisant une prospérité partagée et en promouvant le développement durable. Elle reconnaît également son rôle fondamental dans l'alignement de ses financements sur une trajectoire de développement bas carbone et à l'épreuve du changement climatique.

Les ambitions exprimées par les pays lors du premier cycle des Contributions déterminées au niveau national (CDN), permettront seulement de contenir l'augmentation des températures entre 2,7 et 3,7°C, loin de la limite de 2°C stipulée dans l'Accord de Paris. De plus, la focalisation trop importante sur des objectifs de court et moyen terme (à l'horizon 2020 ou 2030), pourrait avoir un effet pervers, et empêcher les pays d'entreprendre rapidement les changements fondamentaux nécessaires pour décarboner leurs économies à long terme, risquant ainsi de rendre leur transition plus difficile et onéreuse.

C'est pourquoi, l'élaboration d'une stratégie nationale à long terme est cruciale pour garantir que les mesures prises aujourd'hui par les pays soient cohérentes avec l'objectif final visé. Cette stratégie à long terme peut aider les gouvernements à identifier les risques climatiques auxquels leurs économies sont exposées - résultant soit d'effets directs (catastrophes naturelles, conflits) soit de risques dits de transition, matérialisés par exemple par la dévaluation, potentiellement brutale, d'actifs bruns, fortement carbonés (réserve d'hydrocarbures). Cette stratégie peut aussi les aider à créer de nouvelles opportunités économiques, favoriser l'innovation et créer les emplois de demain.

La Banque mondiale se propose d'expérimenter et de déployer à grande échelle des solutions bas carbone, notamment via ses programmes de financement du développement et de finance climatique, ainsi que la mise en place d'instruments qui créent des conditions économiques favorables, réduisent les risques liés à l'investissement dans les nouvelles technologies et renforcent l'accès aux marchés de ces solutions.

Les *Perspectives de la Banque mondiale à l'horizon 2050* examinent les outils dont dispose la Banque mondiale pour aider les pays à planifier et assurer leur décarbonation à long terme, tels que les programmes-pays, l'assistance technique, les prêts et le recueil et le partage des savoirs. Le rapport décrit l'évolution générale des technologies, des marchés, des mécanismes

de financement et des préférences des consommateurs, et examine leurs répercussions sur l'action climatique, les stratégies de croissance et de développement. Il permettra à la Banque mondiale et à ses partenaires de rechercher l'atteinte d'un plus grand impact systémique afin d'aider les pays dans leur lutte contre le changement climatique.

En mai 2020, 16 pays et l'Union européenne avaient présenté des stratégies à long terme dans le cadre de l'Accord de Paris. De nombreux moyens existent pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050 et les stratégies les plus efficaces seront adaptées à la situation de chaque pays et pleinement intégrées avec les politiques budgétaires et de développement, et dans les institutions nationales. L'incertitude est bien sûr inévitable, mais avec le concours de spécialistes et les moyens appropriés, les responsables politiques seront en mesure d'évaluer les risques et les arbitrages à faire.

Afin d'aider les pays à atteindre leurs objectifs de décarbonation à long terme, la Banque mondiale ne doit pas se contenter d'analyser les prévisions sur 3 à 5 ans, qui correspondent en général au cycle électoral, mais sur plusieurs décennies. Elle devra ensuite travailler avec ses clients pour déterminer les implications à court et à moyen terme. Cela nécessitera également d'appuyer la mise en œuvre des stratégies nationales et des initiatives multisectorielles, et de ne pas se cantonner au soutien d'un nombre restreint de secteurs d'activités, comme l'énergie ou le transport.

Simultanément à la nécessité d'une relance économique mondiale après la pandémie de COVID-19, cette prise en compte de l'économie dans son ensemble pour améliorer la croissance et le climat peut aider les pays à bâtir – ou reconstruire – leur économie sur des bases durables et résilientes.

L'approche proposée dans les Perspectives de la Banque mondiale à l'horizon 2050 privilégie quatre axes stratégiques pour l'économie dans son ensemble :

- 1. Inscrire les priorités climatiques à long terme dans les cadres macroéconomiques nationaux pour garantir que ces cadres**, qui guident les politiques budgétaires et les grands investissements nationaux, prennent dûment en compte les risques climatiques et les avantages à tirer d'un programme d'action ambitieux dans ce domaine.
- 2. Inscrire la planification climatique à long terme dans les budgets et les cadres de dépenses nationaux afin de fournir le soutien budgétaire nécessaire pour l'action climatique**, d'optimiser l'allocation des ressources publiques et de lever les obstacles aux financements privés.
- 3. Inscrire les objectifs climatiques à long terme dans les réglementations et mesures d'incitation du secteur financier afin d'assurer sa résilience face aux effets du changement climatique**, aux risques que pose l'évolution vers une économie sobre en carbone, et de mobiliser des financements en faveur de l'action climatique.
- 4. Inscrire les objectifs climatiques à long terme dans la planification des systèmes afin de les harmoniser avec les objectifs de croissance économique**, d'inclusion sociale et autres objectifs ; évaluer les liens intersectoriels et les incidences régionales ; et identifier les arbitrages et les synergies.

Dans un certain nombre de secteurs, les effets du changement climatique ont atteint ou sont en passe d'atteindre un point de non-retour. La planification à long terme pour parer à ces effets présente des avantages tant pour l'atténuation du changement climatique que pour l'adaptation à ses effets. L'investissement dans des initiatives multisectorielles de lutte contre

le changement climatique peut également s'inscrire dans les plans de relance qui ouvrent la voie à une reprise durable. Parmi les moyens de concilier développement et lutte contre le changement climatique, on peut citer notamment :

- 1. La transformation des systèmes alimentaires**, tenant compte du fait que les systèmes de production et d'approvisionnement alimentaires doivent considérablement se développer dans les décennies à venir, alors qu'ils constituent une source importante d'émissions de carbone tout en étant particulièrement vulnérables au changement climatique.
- 2. La protection des écosystèmes terrestres et des puits de carbone**, notamment les forêts, qui sont essentiels à notre subsistance, mais qui constituent aussi une source croissante d'émissions de gaz à effet de serre en raison de la dégradation et du changement d'affectation des terres.
- 3. La transformation des systèmes énergétiques**, avec pour priorités de décarboner et décentraliser le secteur de l'électricité, d'assurer un approvisionnement fiable en électricité à partir de sources de production bas carbone pour répondre à une demande croissante, d'accroître l'efficacité de la production et de l'utilisation de l'énergie et d'aligner les investissements dans le secteur de l'électricité sur les objectifs climatiques.
- 4. La transformation de la mobilité**, en réduisant les déplacements inutiles par un meilleur aménagement du territoire et d'autres stratégies, en modifiant les modes de transport de façon à réduire l'utilisation de véhicules particuliers et en abaissant les émissions produites par tous les modes de transport grâce à l'innovation technologique.
- 5. La création de zones urbaines plus résilientes et sobres en carbone qui contribuent à améliorer les conditions** de vie des habitants, sachant que d'ici à 2050, plus des deux tiers de la population mondiale vivront dans des villes, lesquelles constituent déjà des sources importantes d'émissions et sont très exposées aux effets du changement climatique.
- 6. La transformation des systèmes d'approvisionnement en eau**, qui subissent déjà et de plus en plus les effets du changement climatique, tout en étant eux-mêmes une source croissante d'émissions, et qui revêtent une importance capitale pour de nombreux secteurs.
- 7. La transformation de l'économie bleue**, compte tenu du fait que des millions de vies dépendent directement des océans, et que ces derniers fournissent des services écologiques vitaux et absorbent une grande partie des émissions de gaz à effet de serre.
- 8. La transformation numérique**, en s'attachant à exploiter le potentiel des technologies numériques pour réduire les émissions dans tous les secteurs et renforcer la résilience, mais aussi à réduire le volume toujours croissant des émissions provenant du secteur numérique lui-même.

Les activités décrites dans ce rapport nécessiteront beaucoup de temps, mais il est possible d'aider dès maintenant les pays à amorcer une reprise durable. En mai 2020, le Groupe de la Banque mondiale avait aidé une centaine de pays à lutter contre la pandémie de COVID-19, dans le cadre de l'intervention d'urgence la plus vaste et la plus rapide de toute l'histoire du Groupe. En aidant les pays à reconstruire en mieux, en privilégiant les stratégies à long terme, nous soutenons les efforts déployés par nos clients pour réduire les multiples effets de la pandémie tout en les aidant à jeter des bases solides pour faire face à la prochaine crise.

